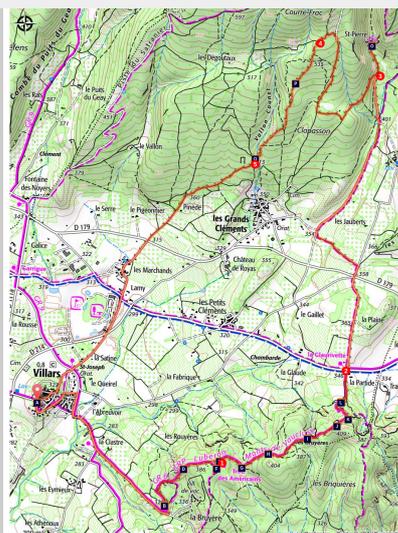


VILLARS - Les secrets villarsois

Villars



Villars depuis La Bruyère (©Eric Garnier - PNR Luberon)

Loin des secteurs connus, un condensé de merveilles naturelles et de patrimoine rural, entre ocres, cultures, chânaies et garrigues.

« C'est grâce au travail d'habitants et de randonneurs bénévoles de Villars que certaines sections de vieux sentiers ont pu être mises en valeur. Leur combinaison permet d'offrir un itinéraire malicieux qui traverse le massif ocrier de La Bruyère et chemine ensuite au pied des Monts-de-Vaucluse. Le contraste est saisissant ! Quelle richesse en si peu de pas... » Eric Garnier, chargé de mission sports nature au PNR Luberon.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 4 h

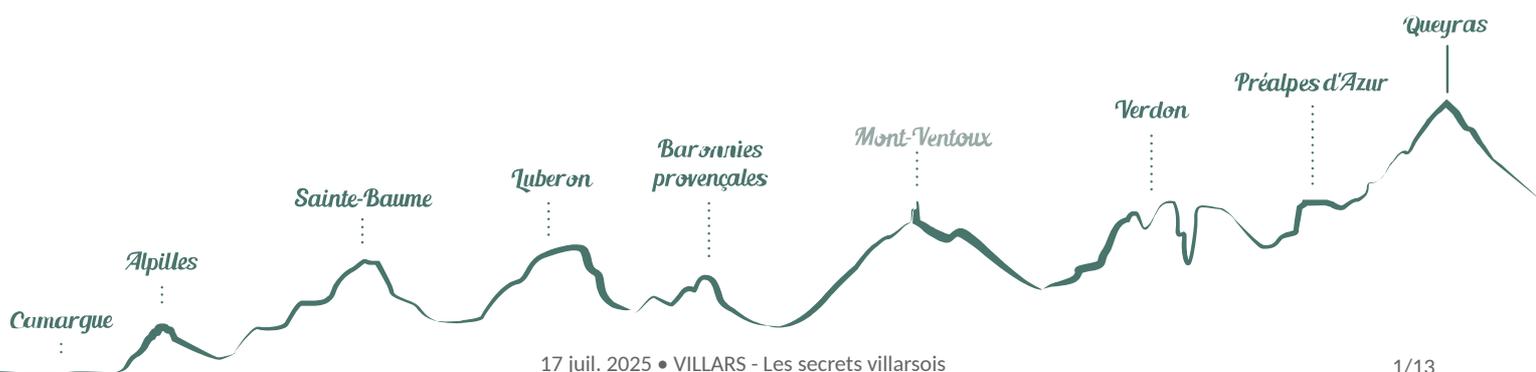
Longueur : 13.3 km

Dénivelé positif : 446 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore, Patrimoine et histoire



Itinéraire

Départ : Devant la mairie de Villars

Arrivée : Devant la mairie de Villars

Balisage :  GR®  PR  PR local

Face à la mairie, partir à droite en direction de Rustrel. À hauteur de la salle des fêtes, plonger à droite sur un sentier qui passe en limite du lotissement (clôture). Virer à droite sur la route, franchir la Riaille et au carrefour "Clastre", poursuivre tout droit. 700 m plus loin, à hauteur d'un petit parking, gravir à gauche la piste, déboucher sur l'épaule et la zone de détente (bancs, panneau d'information sur l'Espace Naturel Sensible). Emprunter le chemin qui part derrière le panneau, légèrement à gauche. Au premier carrefour, virer à droite et s'élever doucement par le sentier (GR®). Poursuivre jusqu'en haut de la colline. Sur le replat, laisser une trace partir à droite et atteindre un carrefour de sentier.

1- Au carrefour "Trou des Américains", aller voir la mare 100 m à droite et revenir au point 1. Cette fois, poursuivre à droite le sentier plus ou moins en crête et traverser ainsi tout le massif ocrier (GR®). Au déboucher de la route "La Glaurivette", traverser la D214 (prudence !)

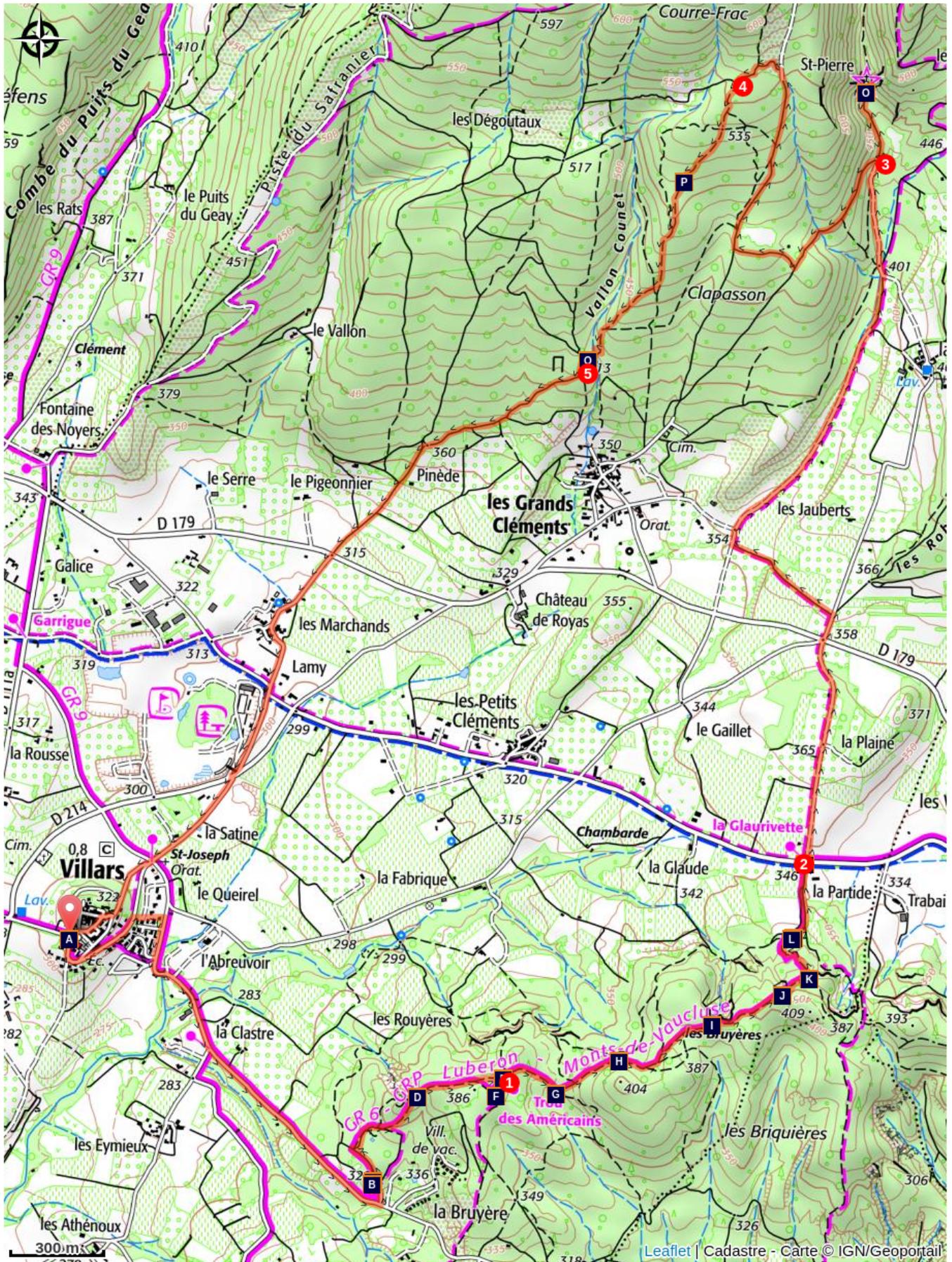
2- Emprunter la piste en face (PR), puis traverser la D179 (prudence !). S'avancer 80 m sur le chemin de Fumeirasse et virer à gauche. En bas, bifurquer à droite et remonter tout droit tranquillement (PR). Au carrefour "Fumeirasse", poursuivre le chemin bien à gauche (PR local n°2) et atteindre un croisement (point 429).

3- Filer tout droit sur 250 m jusqu'à la chapelle Saint-Pierre de Bagnols, puis revenir en sens inverse au point 3. Là, monter à droite le raidillon et poursuivre le chemin (PR local). Au sommet du second raidillon, virer à droite. Déboucher sur une piste. La remonter à droite sur 650 m. Ne pas rater à gauche le chemin qui part à gauche, franchir un talweg puis un peu plus loin redescendre légèrement (PR local).

4- Dans un virage à droite (cairn), s'engager en face sur un sentier (PR local). Au premier croisement (cairn), continuer tout droit et descendre tranquillement. 700 m plus bas (cairn), ne pas rater à droite un départ de sentier étroit dans la garrigue (PR local et succession de cairns). Après deux virages, traverser le ravin et une fois sur la rive opposée, poursuivre le sentier à gauche sur une centaine de mètres.

5- Au premier croisement de sentier, virer à droite (PR local n° 2), remonter 15 m et descendre le chemin à gauche (PR local). Progresser tout droit puis descendre à gauche, sortir du bois et atteindre en contrebas la D179. Traverser la route (prudence !), passer le hameau des Marchands, puis longer le centre de loisirs et atteindre la D214. Traverser la route (prudence !) et continuer en face par le passage piéton protégé. Au carrefour "Saint-Joseph", grimper à droite la rampe (panneau routier sens interdit) et prendre la deuxième rue à droite pour revenir au centre de Villars.

Sur votre chemin...



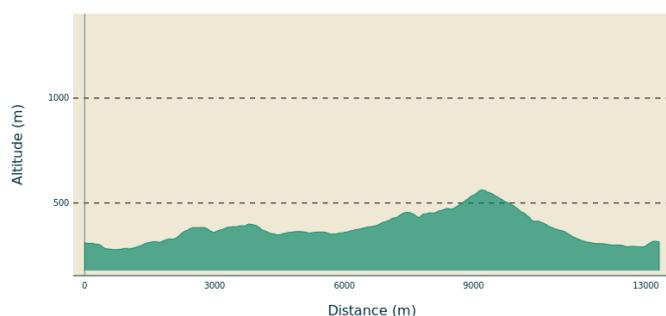
-  Villars, village de caractère (A)
-  La Bruyère, espace naturel sensible (C)
-  La Bruyère, îlot siliceux (E)
-  Indispensable chauve-souris ! (G)
-  Danger éboulement ! (I)
-  Châtaignier des sols acides (K)
-  Extraction ocrière (M)
-  La chapelle Saint-Pierre de Bagnols (O)
-  Pierre sèche, histoires des hommes (Q)
-  La colline de la Bruyère, site classé et OGS (B)
-  Ce chemin est d'or, ocre et vermeil... (D)
-  Mare du Trou des Américains (F)
-  Petite divagation = réveil fatal ! (H)
-  Minioptère de Schreibers (J)
-  Petit rhinolophe (L)
-  Un cabanon pour maternité (N)
-  Vue sur le bassin d'Apt (P)

Toutes les infos pratiques

⚠️ Recommandations

- Prudence au départ à la circulation le long de la route des Trécassats, en traversant la D214 la D179 au point 2, puis après les points 2 et 5.
- La colline de La Bruyère est un site classé et Espace naturel sensible (ENS). Cet îlot siliceux au milieu d'un océan calcaire est un territoire d'exception. Merci de le respecter.
- Bien rester sur les chemins et sentiers balisés ; le site de La Bruyère est très sensible à l'érosion, au piétinement et au dérangement des espèces.
- S'abstenir de tout prélèvement (flore, ocre).
- Veiller à ce que votre chien de compagnie soit toujours visible et sous votre surveillance, ou à défaut le tenir en laisse.
- Ne pas traverser ni piétiner les abords de la mare des Américains, afin de préserver les amphibiens dont le fameux Pélobate cultripède (ou crapaud à couteaux), une espèce rare et vulnérable en France.
- Ne pénétrer en aucun cas dans les cavités d'ocres (anciennes mines d'extraction d'ores), en raison d'éboulements fréquents et pour éviter tout dérangement dramatique de chauves-souris.
- Ne pas pénétrer ou s'approcher trop près des ruines et systèmes de pompes (risque d'effondrement !), ni des falaises d'ocres (le dessous des bords des fronts de tailles peuvent être très érodés !).
- RISQUE INCENDIE. Le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Ne pas fumer en forêt et ne pas y allumer de feu, quelle que soit la saison c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, bien se renseigner sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#).

Profil altimétrique



Altitude min 278 m
Altitude max 563 m

Accès routier

À 9 km au nord d'Apt, par les D900, D943 et D111.

Parking conseillé

Face à la mairie, virer de suite à gauche et se faufiler entre les maisons pour rejoindre le parking dissimulé derrière.

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional du Luberon



60, place Jean Jaurès, 84400 Apt

accueil@parcduluberon.fr

Tel : +33 (0)4 90 04 42 00

<https://www.parcduluberon.fr/>

OTI Pays d'Apt Luberon

788 avenue Victor Hugo, 84400 Apt

oti@paysapt-luberon.fr

Tel : +33 (0)4 90 74 03 18

<http://www.luberon-apt.fr/>

Sur votre chemin...



Villars, village de caractère (A)

Perché au sommet d'une colline, au pied des Monts de Vaucluse, Villars est un village provençal typique aux ruelles étroites. On y découvre l'église paroissiale Saint-Jacques-le-Mineur (XIXe s.), plusieurs oratoires, un ancien lavoir communal, ainsi qu'une place ombragée animée par le Bar des Amis, célèbre pour avoir servi de décor au film *L'Été meurtrier* (1983), révélant Isabelle Adjani, Alain Souchon et François Cluzet. Villars et ses 11 hameaux sont aussi le pays natal du peintre Paul Camille Guigou (1834–1871), dont les œuvres sont conservées, entre autres, au musée d'Orsay à Paris et au musée des Beaux-Arts de Marseille.

Crédit photo : ©Alain Hocquel - VPA



La colline de la Bruyère, site classé et OGS (B)

La colline de La Bruyère est un des quatre principaux massifs du site classé des Ogres du Pays d'Apt, défini par décret en 2002 au titre des Monuments naturels à caractère historique et qui couvre plus de 2500 ha. En 2010, en concertation avec les acteurs locaux, une [Opération Grand Site de France](#) a été lancée par la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon, afin de mettre en œuvre un projet de valorisation, de bonne gestion et de préservation des patrimoines naturels, paysagers mais aussi culturels dans la perspective d'obtenir prochainement de l'Etat le label Grand Site de France.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



La Bruyère, espace naturel sensible (C)

La colline de La Bruyère a reçu le label départemental [Espace naturel sensible](#) (ENS) en 2005. Dans ce cadre, et dans un objectif de préservation du patrimoine naturel, plusieurs parcelles privées ont été achetées par la commune de Villars, le Parc naturel régional du Luberon et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces terrains sont ouverts au public, uniquement sur les sentiers balisés et dans les limites de préservation de cet îlot siliceux unique.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Ce chemin est d'or, ocre et vermeil... (D)

Du point de vue situé une vingtaine de mètres sur la gauche, on aperçoit Villars, Saint-Saturnin-lès-Apt, puis des falaises ocreuses très colorées, cachées en partie par une végétation boisée de reconquête. En retrait du Calavon qui coule entre les massifs des Monts-de-Vaucluse au nord et du Luberon au sud, la colline boisée de La Bruyère se dresse par-dessus la vallée agricole où dominent les vignes.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



La Bruyère, îlot siliceux (E)

Comme un îlot siliceux au milieu d'un océan calcaire, la colline de La Bruyère (site classé et Espace naturel sensible) recèle tout un cortège de plantes silicicoles (qui aiment la silice), acidophiles (qui aiment les sols acides) et psammophiles (qui aiment le sable). On y rencontre également de nombreuses espèces d'amphibiens (comme le Crapaud à couteaux), d'oiseaux (comme le Guêpier d'Europe) et de chauves-souris (comme le Grand ou le Petit rhinolophe, le Minioptère de Schreibers).

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Mare du Trou des Américains (F)

Cette zone humide tire son origine de l'activité ocrière du site et devait servir au stockage de l'eau utilisée pour le lavage des ocre. C'est l'une des mares les mieux conservées du Parc du Luberon et qui fait partie des sites connus de reproduction du Pélobate cultripède (ou crapaud à couteaux). Cette espèce rare et vulnérable en France est considérée comme quasi-menacée au niveau mondial. Equipé de "couteaux" derrière les pattes arrière, il s'enfouit dans le sable jusqu'à ce qu'il pleuve !

Crédit photo : ©David Tatin



Indispensable chauve-souris ! (G)

17 espèces protégées sur les 34 identifiées en France, comme le Grand ou le Petit rhinolophe, le Minioptère de Schreibers, sont présentes sur le site classé et l'Espace Naturel Sensible de la colline de la Bruyère. Les chauves-souris sont des mammifères volants qui allaitent chaque année un seul petit et qui se nourrissent d'insectes la nuit. La plus petite chauve-souris, extraordinaire technologie de 4 gr, peut manger jusqu'à 3000 moustiques par nuit ! Leur conservation est primordiale pour l'équilibre de la biodiversité, et pour la transmission de ce patrimoine biologique à nos enfants.

Crédit photo : ©DR-life-bats-birds



Petite divagation = réveil fatal ! (H)

Sur la colline de La Bruyère, il y a une grande diversité de cavités souterraines, notamment des anciennes mines d'extraction d'ocres. Ces lieux, de températures et d'humidité stables, offrent un gîte indispensable aux chauves-souris à leur l'été hivernale (octobre à mars). Durant cette période de vie ralentie, un simple même très court dérangement dans les galeries ou le passage répété juste devant les entrées de cavités, engendre le processus de réveil. Ce réveil imprévu très stressant leur fait consommer jusqu'à 80% de leur réserve et entraîne leur mort quasi certaine. Il est donc impératif, de ne jamais pénétrer dans les cavités. Et ce d'autant plus que c'est dangereux en raison des risques d'effondrements !

Crédit photo : ©David Tatin



Danger éboulement ! (I)

Véritable gryère, la colline de La Bruyère est percée d'anciennes galeries creusées à la main et de front de taille à ciel ouvert. Il s'agissait d'un lieu important pour l'extraction des ocres. Ensuite, un certain nombre de cavités ont été transformées en champignonnières. Elles sont aujourd'hui délaissées de toute activité humaine. Certaines sont devenues des refuges pour de grosses colonies de chauve-souris. Il est strictement interdit de pénétrer dans les galeries (propriété privée), en raison d'éboulements fréquents et pour éviter tout dérangement dramatique des chauve-souris.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Minioptère de Schreibers (J)

La colline de La Bruyère héberge le plus important site de transit de Minioptères de Schreibers du Luberon. Cette chauve-souris se nourrit de papillons. Très sociable, elle s'installe en grappes dans les galeries d'ocres. Sa protection repose principalement sur la tranquillité d'autant plus que la fermeture des cavités par des grilles est néfaste au Minioptère, car son vol, peu manœuvrable, ne lui permet pas de passer facilement entre les barreaux.

Crédit photo : ©DR



Châtaignier des sols acides (K)

Ilot de sable au milieu des massifs calcaires du Luberon et des Monts-de-Vaucluse, les ocres abritent des essences d'arbres qui ne poussent pas dans le calcaire. Ainsi le châtaignier apprécie ce sol tout comme il apprécie le sol sableux dans le département du Var plus au sud.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Petit rhinolophe (L)

Véritable petite boule de poil, cette chauve-souris ne pèse que 2 à 5 g. L'espèce possède un appendice nasal caractéristique en fer à cheval. Au repos et en hibernation, le Petit rhinolophe s'accroche dans le vide et s'enveloppe complètement dans ses ailes, ressemblant ainsi à une poire suspendue. En hiver, il occupe des galeries d'ocre. En été, les femelles utilisent les cabanons comme des maternités. Attention de ne pas les déranger ! Il est strictement interdit de pénétrer dans les galeries et les cabanons (site classé), en raison d'éboulements fréquents et pour éviter tout dérangement dramatique des chauves-souris (espèces protégées).

Crédit photo : ©DR-Tanguy Stoeckle



Extraction ocrière (M)

C'est à partir de la fin du XIXe s. que l'extraction de l'ocre, le traitement et la commercialisation, prennent un essor considérable, notamment par la construction du chemin de fer sur le Pays d'Apt. En 1900, on dénombre sur le bassin d'Apt 17 mines souterraines et 32 carrières à ciel ouvert, représentant 14 600 tonnes d'ocres. Ici, on peut apercevoir les ruines d'une station de pompage d'eau, indispensable pour faire s'écouler depuis le malaxeur, le sable dans les batardeaux, puis l'ocre, plus léger, jusqu'aux bassins de décantation (*ruines potentiellement instables - ne pas pénétrer ni s'approcher trop prêt*).

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Un cabanon pour maternité (N)

Dans les champs aux alentours, des cabanons ont été construits pour servir d'abri et de stockages. Aujourd'hui abandonnés ou restaurés, ils restent les lieux privilégiés et convoités par les femelles chauves-souris d'avril à septembre. Véritables maternités, ces cabanons réchauffés par le soleil sont des lieux adaptés pour la mise-bas et l'allaitement des jeunes. Il est strictement interdit de pénétrer dans les cabanons (propriété privée), pour éviter tout dérangement dramatique des chauves-souris (espèces protégées).

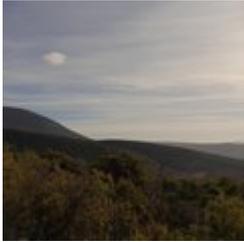
Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



La chapelle Saint-Pierre de Bagnols (O)

La chapelle actuelle a été reconstruite au XVIII^e s., après que des bergers ont remarqué des traces de construction menant à des fouilles. Dans la nef, trois plaques calcaires portent des inscriptions gallo-romaines datant du I^e s. et une autre inscription médiévale du XI^e s. A l'époque sur le site, les gallo-romains rendaient leur culte à Sylvain. Au Moyen-Âge, s'éleva cette chapelle construite par les bénédictins de Villeneuve, défricheurs de forêts.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Vue sur le bassin d'Apt (P)

Sous nos pieds, le grand massif des Monts-de-Vaucluse et sa grande dalle calcaire de plus de 1000 m d'épaisseur, qui draine en profondeur les eaux de pluie dont une partie débouche sur le bassin d'Apt que l'on aperçoit juste en face, avec tout au fond le plateau des Claparèdes et l'amorce de la combe de Lourmarin. Un peu plus à gauche, se dessine la silhouette du Grand Luberon et son sommet, le Mourre Nègre (1225 m à l'antenne). Plus à l'est encore, s'impose les flancs abruptes de Grand-Montagne (1051 m) qui domine Rustrel et le Colorado provençal. On y remarque aisément une tâche blanche juste sous la crête ; il s'agit de l'aire de décollage du site de parapente.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Pierre sèche, histoires des hommes (Q)

Sur les Monts-de-Vaucluse, vous ne pouvez pas les rater ! Murets, enclos, murs de soutènement pour la culture en terrasse, bories ou encore couvertures d'aiguiers... Il y en a partout ! La construction de ces petits édifices en pierre sèche a commencé quand l'homme a dû épierrier les terres pour pouvoir les cultiver. Alors que faire de ce surplus de pierre ? De là est venue l'idée de les entasser pour construire des enclos, dompter les pentes ou bien en faire des abris pour hommes et outils.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

